

La Roue libre de Thau

Conseil d'administration 17 octobre 2019
18 - 19 h - chez Fred

Présents

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Fred Passicot
- Daniel Rigaud
- Jean-Pierre Van Vooren

Excusé.e.s

- Brigitte Pelerein
- Loïc Perez
- Madeleine Verger

Prochaine réunion

Mardi 19 novembre à 18 h 30 chez Jeanne-Marie (suivie d'un repas partagé)

Ordre du jour

1. Bilan des actions récentes
2. Convergence cycliste du 10 novembre
3. Prochaines balades
4. Elections municipales 2020

1. Bilan des récentes actions

La fête de **La Rue Se Marre** du 19 septembre a été un franc succès, beaucoup plus de participants qu'attendu.

Même si la Roue libre de Thau a pu sembler peu visible (placée après la buvette dans la rue Fondère), le stand a connu une bonne affluence et les jeux organisés par Fred (gymkhana entre des plots) ont connu un vif succès auprès des enfants.

La vélorution du 5 octobre pour saluer la mise en place des DSC dans les quartiers Victor Hugo et Quatre-Ponts a également rencontré un grand succès : près d'une cinquantaine de personnes sur le parvis de la gare (dont un candidat à l'élection municipale venu avec son équipe mais sans leurs vélos...) et une quarantaine de cyclistes (dont un conseiller municipal) qui ont sillonné les rues en DSC des deux quartiers.

Pour prolonger cette action, il est décidé d'organiser une **distribution de flyers** auprès des automobilistes et des passants expliquant le double-sens cyclable

Vendredi 25 octobre de 17 h 30 à 18 h 30

Rendez-vous sur le pont de la gare côté quais (Vauban et Pavois d'Or)

A l'occasion de cette action, nous pourrions également poser des panneaux sur les arceaux vélos rappelant qu'ils sont destinés aux cyclistes : rue Alsace-Lorraine, aux Halles, devant la médiathèque, rue Escargel (près de la Mairie), etc.

2. Convergence cycliste du 10 novembre

Pour fêter l'anniversaire de la manifestation #JeSuisUnDesDeux de l'année dernière qui a réuni 1 500 cyclistes à Montpellier, la FUB a décidé d'en faire un événement national pour faire du vélo un enjeu des municipales de 2020.

Il est décidé que la Roue libre se joigne à la convergence de Montpellier :

Dimanche 10 Novembre à 14h, Place de la Comédie à Montpellier

Depuis Sète et Frontignan, le plus simple est de prendre le TER de **11 h 52 à Sète** et **11 h 58 à Frontignan** pour Montpellier (arrivée 12 h 09). Pique-nique pour celles et ceux qui le désirent.

3. Prochaines balades

Sur proposition de Lina, la prochaine balade se déroulera le **samedi 9 novembre** avec Kevin BUTTARO, du SMBT (syndicat mixte du bassin de Thau) qui présentera les rivières entre Balaruc et Mèze. Nous retrouverons Kevin Buttarro devant l'hôtel Floréal à Balaruc-les-Bains à 10 h.

Rendez-vous samedi 9 novembre à 9 h place Briand pour les Sètois.

Rendez-vous à 9 h 45 devant la Cure Gourmande à Balaruc les Bains pour les Frontignanais.

La balade de décembre se fera à Balaruc-les-Bains.

Départ à 10 h de la Place A. Briand à Sète et 10 h 45 à la Cure Gourmande à Balaruc pour Frontignan.

4. Elections municipales 2020

La Roue libre de Thau est de plus en plus sollicitée par les candidats aux prochaines élections municipales. Plusieurs d'entre eux reprennent un discours « pro-vélo » souvent avec les arguments développés par l'association, ce qui est une bonne chose mais peut également comporter un risque de « récupération ».

Il est décidé de profiter de la période électorale pour défendre nos propositions, en particulier en s'inscrivant dans la démarche d'interpellation des candidats proposée par la FUB : proposer un manifeste local, questionner les candidats, publier leurs réponses.

L'obtention d'un **local pour l'atelier de réparation** et plus largement pour les activités d'une « maison du vélo » constitue le principal objectif de la Roue libre pour 2020.

Par ailleurs, le CA est d'accord pour défendre l'idée de **coeurs de villes sans voiture**. Les deux cibles étant les coeurs de ville de Frontignan et de Sète.

Merci à Fred pour son accueil !

La prochaine réunion du CA se tiendra chez Jeanne-Marie le mardi 19 novembre à 18 h 30 (suivie d'un repas partagé).